DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧

COMMUNE DE YRONDE ET BURON

✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧

Zonage d'assainissement collectif et non collectif

Plan de zonage

SECAE	ETUDE CONSEIL ASSAINISSEMENT EAU			OPOIBI L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE N° 11 12 2346
Chargé d'Affaire	BARRAND Bernard	PLAN N° 2	Echelle	1/5 000
Affaire n°	549		Dessiné le	18/08/2014
Dessinateur	PLUTINO Thomas		Modifié le	

Légende

Assainissement collectif existant et futur

Toute habitation située à l'exterieur des zones d'assainissement collectif relève de l'assainissement non collectif*
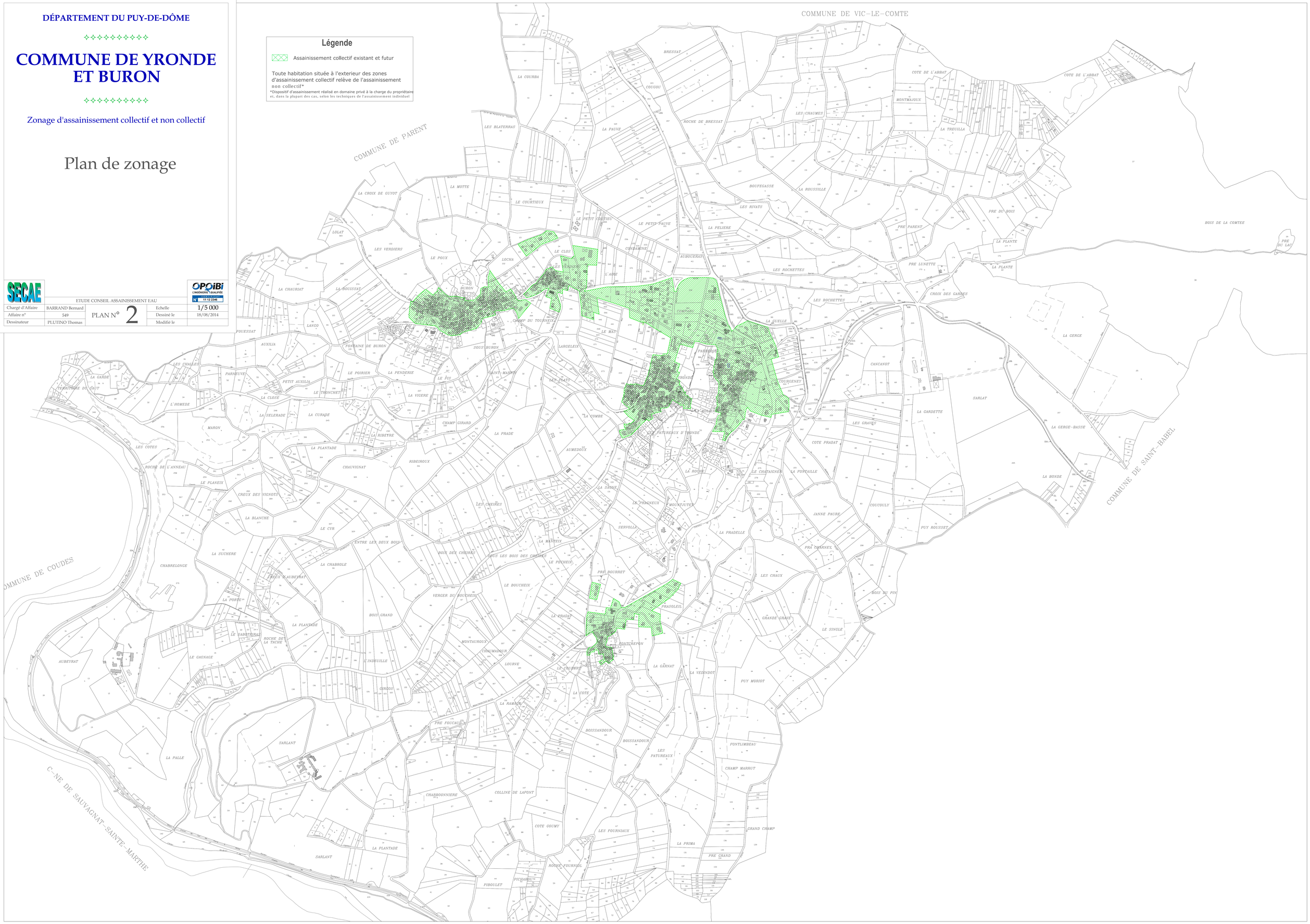
*Dispositif d'assainissement réalisé en domaine privé à la charge du propriétaire et, dans la plupart des cas, selon les techniques de l'assainissement individuel